
DÉCISION

N°2018-06-35

Présents :

Le Président : M. François de MAZIÈRES

Les Vice-présidents :

M. Claude JAMATI, Mme Anne PELLETIER - LE BARBIER, M. Luc WATTELLE, M. Jacques BELLIER, M. Olivier DELAPORTE, M. Philippe BRILLAULT, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Marc TOURELLE, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Pascal THEVENOT.

Les autres membres du Bureau :

M. Arnaud HOURDIN,
M. Patrick CHARLES.

Sont excusés :

Les Vice-présidents :

M. Philippe BENASSAYA,
M. Jean-Marc LE RUDULIER, représenté par Mme Juliette ESPINOS,
M. Richard RIVAUD, représenté par M. Alain SANSON,
M. Olivier LEBRUN, représenté par Mme Jane-Marie HERMANN.

Les autres membres du Bureau :

M. Patrice PANNETIER.

Nombre de membres du Bureau : 19

Nombre de membres présents : 14

OBJET : Adhésion de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc à l'association Aéro-Saclay.

Le Bureau, légalement réuni le 21 juin 2018 sous la présidence de M. François de MAZIÈRES,

Vu l'article L.5216-5 I al 1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi du 1^{er} juillet 1901 relative aux associations ;

Vu les délibérations n°2010-02-02 et n°2011-06-17, des Conseils communautaires de Versailles Grand Parc des 10 février 2010 et 28 juin 2011, relatives à la définition de l'intérêt communautaire en matière de développement économique ;

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'association Aéro-Saclay ;

- La Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc (CAVGP), dans le cadre de l'exercice de sa compétence portant sur le développement économique et l'aménagement de l'espace

communautaire, cherche à favoriser le lien entre la formation et la recherche, les entreprises et le territoire intercommunal.

Notre secteur géographique accueille des leaders industriels en matière d'aéronautique, accompagnés par un tissu dense et dynamique de PME innovantes.

Le cluster aéronautique de Paris-Saclay, déjà fortement développé sur les dimensions industries et R&D, pourrait, avec le redéploiement de l'infrastructure de Toussus-le-Noble, proposer des réels atouts à la filière de l'aviation à propulsion électrique et aider à renforcer les réflexions autour de l'aérodrome du futur.

Le site réunit notamment toutes les conditions favorables qui caractérisent les lieux dans lesquels de tels clusters se sont développés : concentration d'entreprises dont de grands donneurs d'ordres, proximité d'un aérodrome, tiers lieux près d'institutions de formation/recherche, disponibilité de l'immobilier d'entreprises. A cela s'ajoute un potentiel supérieur en matière de formation/recherche et la présence d'un centre de formation pour pilotes.

Dans ce contexte, l'association Aéro-Saclay propose depuis 2016 un challenge étudiant en lien avec les écoles et les universités situées à proximité immédiate (Communauté Universitaire Paris-Saclay, HEC, Polytechnique, ESTACA, Mines ParisTech, CFA AFMAé...). L'objectif est d'imaginer l'aéroport du futur, en recherchant des innovations techniques, économiques ou d'usages qui préfigurent ce que pourrait être un aéroport mieux intégré dans son environnement et dans la société. Cela implique des questions liées à l'usage, à l'aménagement économique du site ainsi qu'aux défis techniques.

Accompagnés de professionnels de l'aéronautique venant des entreprises de l'intercommunalité et des enseignants des différentes écoles participantes, en s'inspirant des contraintes réelles d'un aérodrome, les étudiants cherchent à imaginer les solutions innovantes au service de la transition vers l'aéroport du futur.

L'objectif de l'association AéroSaclay est une professionnalisation de l'organisation de cet évènement. Membres fondateurs de l'association, les écoles et les entreprises du secteur et la Mairie de Toussus-le-Noble sont fortement impliquées dans la sélection et dans le suivi des projets.

- La CAVGP souhaite soutenir l'association dans l'organisation et le développement de cette manifestation et assurer la pérennisation de ses activités sur son territoire. Cette collaboration constitue une opportunité d'augmenter la visibilité de la communauté d'agglomération au sein de la communauté scientifique. De plus, cet évènement permettra également de prospecter des initiatives prometteuses afin de les conduire à s'engager sur le territoire de l'intercommunalité.

Par conséquent, la décision suivante est soumise à l'approbation du Bureau communautaire.

DÉCIDE :

- 1) *d'adhérer à l'association Aéro-Saclay pour l'année 2018, pour la somme de 5 000€, et de la soutenir avec l'aide de l'équipe du développement économique ;*
- 2) *d'imputer les dépenses correspondantes au budget de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, soit au chapitre 011 : « Charges à caractère général », Nature 6281 : « Cotisations », Fonction 90 : « Développement économique » ;*
- 3) *que Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision ;*
- 4) *qu'une ampliation de la présente décision sera transmise à :*
 - ✓ *Monsieur le Préfet des Yvelines,*
 - ✓ *Monsieur le Comptable de la Trésorerie Municipale de Versailles.*

M. le Président soumet la décision au vote des membres du Bureau.

Nombre de présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 14

Le projet de décision mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Fait à Versailles en deux exemplaires originaux,
Le 21 juin 2018.

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le :
25/06/2018
de l'affichage le : 26/06/2018
retiré de l'affichage le : 25/07/2018



Pour le Président et par délégation,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "O. Berthelot".

Olivier BERTHELOT
Directeur Général des Services

Résumé de l'acte

078-247800584-20180621-20180635DEVECO-AU

Numéro de l'acte : 20180635DEVECO
Date de décision : jeudi 21 juin 2018
Nature de l'acte : AU
Objet : Décision n°2018-06-35 portant sur l'adhésion de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc à l'association Aéro-Saclay.
Classification : 8.4 - Aménagement du territoire
Rédacteur : Christelle BOURGEOIS
AR reçu le : 25/06/2018
Numéro AR : 078-247800584-20180621-20180635DEVECO-AU
Document principal : 2018 06 35 Adhésion à l'association Aéro-Saclay.pdf

Historique :

25/06/18 16:57	En cours de création	
25/06/18 16:59	En préparation	Christelle BOURGEOIS
25/06/18 16:59	Reçu	Christelle BOURGEOIS
25/06/18 17:00	En cours de transmission	
25/06/18 17:00	Transmis en Préfecture	
25/06/18 17:12	Accusé de réception reçu	

